

Fiche n°

4

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : CAI TECH 31

Site inspecté : Port de Bduc

Date de l'inspection: 11/03/2013

INSPECTION

Constat de l'inspecteur :


Le registre des déchets non dangereux sortants du site n'est pas tenu.

Ecart aux dispositions de : Article 2 de l'AM du 29/02/2012  
(Indiquer le référentiel réglementaire opposable)

En cas d'omission, la liste des écarts établis à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement  
Signature de l'inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection  
Représentant de l'exploitant  
Fonction et Signature

Responsable Production BOUHEANE  


EXPLOITANT

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

Mise en place d'un registre des déchets non dangereux sortants du site.

DREAL

Suites susceptibles d'être données

Ecart levé	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Proposition de mise en demeure	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Proposition d'arrêté complémentaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>

Commentaires :

A venir lors de la prochaine visite.

L'inspection la :

Fiche soldée le : 08/03/2013

Fiche n° 2

Réponse de l'exploitant attendue sous 9 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : CNI TECH 21 (S.A.) Site inspecté : Port de Boue Date de l'inspection : 11/03/2013

**INSPECTION**

Constat de l'inspecteur :

*La capacité de rétention associée à la cuve de stockage n'est pas suffisante.*

Ecart aux dispositions de : Article 6. II de l'AN du 30/06/06 relatif aux installations de traitement de surface.

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement


Signature de l'inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant  
Fonction et Signature

Responsable Production BOUDERANE



**EXPLOITANT**

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

*Mise hors usage de la cuve de rétention. Deux cuves de stockage sont suffisantes à notre activité.*

**DREAL**

**Suites susceptibles d'être données**

Ecart levé	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Proposition de mise en demeure	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Proposition d'arrêt complémentaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>

Commentaires :

*A vérifier lors de la prochaine visite.*

L'inspection le :

Fiche soldée le : 08/08/2013